

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION  
En formation plénière  
Séance du 5 octobre 2021**

**Etaient présents :**

<b>Franck COLLARD</b>	<b>Directeur</b>
<b>Lionel RISCHMANN</b>	<b>Directeur adjoint</b>
<b>Agnès DIAB</b>	<b>Responsable administrative</b>
<b>Dominique BRENA</b>	<b>Adjointe à la Responsable administrative- Responsable de la scolarité</b>
<b>Céline DEL FRANCO</b>	<b>Secrétaire de direction</b>

<b>MEMBRES ELUS</b>	
<b>Enseignants collège A</b>	<b>Enseignants collège B</b>
Eric BOEDA Rémi LABRUSSE Dominique MEURS Christel MULLER Olivier RATOUIS	Fabrice BONDOUX Alice BRAUN Sylvain DESTEPHEN Olivier KYBURZ Anne LE PAS DE SECHEVAL Simona TERSIGNI
<b>Personnel BIATSS</b>	<b>Etudiants</b>
Johanna ADILE-CHAPRON Dalila KHELIFI Franck RAKOTONIRINA	
<b>Membres invités</b>	<b>Procurations</b>
David BLANCHON Carole BRUGEILLES Emmanuel DE VIENNE Aurélie PETIOT	Anne Peggy HELLEQUIN à Olivier RATOUIS

Franck COLLARD ouvre la séance à 14h30.

**I. Point sur la rentrée**

La rentrée s'est déroulée en présentiel intégral avec toujours la consigne du port du masque dans les locaux. Elle s'est globalement bien passée malgré des dysfonctionnements d'ordre technique, de problèmes d'équipement informatique ou audiovisuel des salles.

Les inscriptions administratives (IA) se sont arrêtées au 30 septembre. Les IA tardives ont commencé le 1<sup>er</sup> octobre. Nous devons justifier toute demande d'IA tardive.

Les inscriptions pédagogiques sont en cours.

Il y avait environ 4600 IA au 30 septembre dont 1112 en master et à peu près 3500 en licence.

Il y a eu cette année encore des soutenances de master tardives autorisées en raison du contexte sanitaire.

Nous avons dû procéder à des modifications de dernière minute au niveau des emplois du temps. Ils sont maintenant à peu près stabilisés tout comme les groupes. Nous avons été confrontés à des soucis d'insuffisance quantitative des salles dont la Présidence est consciente.

Cette dernière a lancé l'étude de la construction d'un bâtiment modulaire dont nous ne connaissons pas les délais. Le campus devra de plus accueillir les étudiants du pôle universitaire Léonard DE VINCI (PULV) car Nanterre ne disposera plus des locaux situés à La Défense en 2023.

Il a également été annoncé au conseil des directeurs un grand plan de rénovation de la barre A à E.

Il n'y a globalement pas assez de salles sur le campus. Ce problème concerne toutes les UFR car le LMD4 est gros consommateur de salles.

Nous avons également été confrontés à des problèmes d'équipement de salles avec des vidéoprojecteurs qui ne fonctionnaient plus. Les réparations ont été faites relativement rapidement.

Alice BRAUN constate qu'il s'agit d'un problème structurel des salles sur l'ensemble de l'université ce qui met sous pression les enseignants et Mariame KONE. Lors de la réunion des directeurs d'hier, une réflexion globale de la gestion des salles a été évoquée afin que la gestion soit moins segmentée qu'elle ne l'est maintenant, ainsi que la proposition d'extension de l'amplitude des emplois du temps afin qu'ils soient mieux répartis sur la semaine et au niveau horaire.

La Directrice Générale des Services (GDS) a proposé à l'UFR une réunion afin de mettre à plat les problèmes.

Dans ADE, les effectifs par groupe ou par promotion n'apparaissent pas. De ce fait, il peut y avoir une inadéquation entre les effectifs théoriques et les effectifs réels ce qui pose problème pour le taux d'occupation des salles.

La proposition de la DGS est de permettre un pont logiciel entre APOGEE et ADE qui permettrait un déversement des cohortes par EC dans APOGEE vers ADE. Cela suppose que toutes les inscriptions pédagogiques soient faites avant la rentrée.

Alice BRAUN fait remarquer que les problèmes ne portent pas que sur les salles mais sur l'entretien de locaux et du campus en général. Franck COLLARD informe qu'il n'y a que deux cantonniers pour gérer tout le campus ce qui explique le manque d'entretien.

La construction du bâtiment modulaire est couplée à la politique patrimoniale plus générale de l'établissement qui elle-même est dépendante des financements étatiques.

Pour les prochaines années, l'université avait déposé 4 projets patrimoniaux dont 3 ont été retenus mais malheureusement pas celui de la construction d'un nouveau bâtiment qui serait trop onéreuse et n'obtiendrait pas le financement de l'Etat.

Les trois autres projets qui seront financés concernent la réfection intégrale des deux barres historiques des bâtiments (F-G et A à E) qui seront rénovées d'un point de vue énergétique et également réaménagées d'un point de vue organisationnel (transformation de la taille des salles et des amphis en fonction des besoins effectifs).

De plus, à la rentrée 2023, toutes les formations du PULV vont être rapatriées sur le campus de Nanterre dont le pôle de l'IPAG qui sera probablement partagé entre les bâtiments D, E et F ce qui ne fera qu'accentuer les problèmes déjà rencontrés.

## **II. Point sur l'occupation des locaux**

La direction de l'UFR a rencontré mardi dernier les directions de département pour faire un point sur les taux d'occupation des bureaux d'enseignants. Cette rencontre a été organisée afin de préparer la réunion avec la VP Patrimoine et le service Patrimoine pour le projet prioritaire qui est la réfection de la salle des conseils qui est programmée depuis 2016.

Nous avons désormais un calendrier sur les prochains travaux et réaménagements des locaux : le bureau de la direction du département d'histoire situé en D201 A va être transféré dans le bureau D201 C. Le local sera refait pendant les vacances de Noël.

Le bureau D 201D lui accueillera le pôle de secrétariat EAD licence et master.

Les travaux de la salle des conseils débuteront, avec l'agrandissement de la salle sur l'ancien bureau de la direction d'histoire, pendant les vacances de février ou de Pâques au plus tard avec la réfection des plafonds et le rajout de prises électriques.

Il a également été évoqué le rafraîchissement des peintures de tous les bureaux enseignants et administratifs plus des travaux dans des salles ayant subi des dégâts des eaux ou insalubres.

Les fenêtres seront également vérifiées.

La Direction de l'UFR a repropose le transfert des bibliothèques de géographie et aménagement et urbanisme dans la salle E01 ce qui permettrait un meilleur accès des bibliothèques et de récupérer les

salles du 4<sup>ème</sup> étage. Le patrimoine s'y est opposé car il considère que c'est une salle prévue pour les élections alors qu'il s'agit bien d'une salle appartenant au contingent SSA.

### **III. Vote des livrets pédagogiques 2021-2022**

Les livrets des 3 licences professionnelles Guide conférencier, Valorisation du patrimoine et EEPHRL ont été votés en juin.

Il manque toujours les livrets du master SHAE, du master MEEF SES et des doubles licences. Les livrets des doubles licences ne sont pas assez stabilisés pour pouvoir les voter sauf pour celles d'histoire-droit et d'histoire-géographie.

Il faudra les faire voter au CUFR du 9 novembre et à la CFVU du 6 décembre.

**Les livrets pédagogiques finalisés sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Il est demandé aux élus de décider si le vote des livrets des doubles licences peut avoir lieu ou si on le reporte au 9 novembre.

**Le report du vote des livrets des DL est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.**

La VP CFVU nous a informé des procédures pour les modifications des maquettes lors du conseil des directeurs : on ne pourra modifier que les points les plus urgents, les plus nécessaires. Il restait des points à modifier pour certaines formations mais Il faudrait donc fonctionner avec les maquettes actuelles.

Il y a eu un débat sur l'opportunité de faire des PMM à la mi contrat, c'est à dire à la rentrée 2023. Mais la Présidence ne semblait pas certaine de les faire. On nous a également confirmé que le LMD4 durera 5 ans et non 4 ans comme prévu initialement.

Il sera possible de faire quelques modifications de maquettes considérées comme urgentes pour le bon fonctionnement des diplômes mais sans procédure unifiée de modifications de maquettes ni de calendrier. Les modifications ne peuvent être faites qu'à coût constant. Les demandes transiteront par la direction de l'UFR et seront examinées au cas par cas.

### **IV. Vote du calendrier dérogatoire de la licence professionnelle GOESS**

Mme FABRE, responsable de la licence GOESS, demande un calendrier dérogatoire car cette licence accueille un public mixte comprenant des alternants, de la formation initiale et de la formation continue. La rentrée a lieu une semaine plus tôt que la reprise officielle afin que les étudiants puissent partir en stage de 12 semaines à la fin mars. Le calendrier dérogatoire a été établi en lien avec le SFC pour les étudiants en alternance et en reprise d'études.

**Le calendrier dérogatoire de la licence professionnelle GOESS est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Nous avons plusieurs listes de vacataires à habiliter :

En 22<sup>ème</sup> section : histoire de l'art

En 21<sup>ème</sup> section : histoire et histoire de l'art.

En 20<sup>ème</sup> section : anthropologie

En 23<sup>ème</sup> et 24<sup>ème</sup> section : géographie

En AES : 2<sup>nd</sup>e section

En 19<sup>ème</sup> section : sociologie

**Les listes des vacataires sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

En ce qui concerne la campagne emploi, nous avons 12 supports vacants publiables, 6 de rang A et 6 de rang B.

La proportion des postes publiés sur celle des postes publiables serait de 1 sur 2. La campagne emploi sera l'objet du CUFR restreint du 19 octobre. Nous devrions avoir des réponses à nos demandes vers le 25 novembre. Nous aurons des ATER pour les postes non publiables ou non publiés.

#### **V. Point sur l'exécution des budgets 2021**

L'état d'exécution des lignes budgétaires présenté date du 30 septembre.

Beaucoup de départements n'ont pas encore utilisé leurs lignes.

La fin de l'exercice comptable est fixée à fin novembre. Le budget devrait être rouvert entre le 8 et le 10 janvier 2022.

Le budget qui n'a pas été utilisé va être transféré dans le pot commun de l'université.

Une partie des recettes des licences EAD, histoire et histoire de l'art, est reversée au pot commun de l'UFR sur des lignes investissement et fonctionnement. On peut utiliser la ligne équipement de ces formations pour équiper des salles en podcast ou en vidéoprojecteurs.

Le marché public des commandes informatiques a changé cet été et le nouveau marché n'est pas encore ouvert. Il devrait l'être le 25 octobre.

L'investissement comprend tout ce qui est informatique et le mobilier de bureau de plus de 800 euros hors taxe.

Les lignes des départements ne concernent que du fonctionnement.

#### **VI. Questions diverses**

La convention avec Polytechnique ne peut être soumise au vote car des modifications de dernière minute y ont été apportées et la convention n'a donc pas été validée par le SAJI.

Le prochain CUFR plénier se tiendra le 9 novembre.

Fin du conseil à 16h30.